

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

**MERCREDI 8 OCTOBRE 2014
à 20 HEURES
Salle du Conseil municipal en Mairie**

ORDRE DU JOUR :

Approbation des procès-verbaux des séances du Conseil Municipal du 14 mai, du 19 juin et du 2 juillet 2014.

- 1- Modification du tableau des effectifs.
- 2- Création d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) commun entre la commune et le CCAS.
- 3- Fixation du nombre de représentants du personnel et institution du paritarisme au sein du Comité Technique de Saint-Cyr-l'Ecole.
- 4- Fixation du nombre de représentants du personnel et institution du paritarisme au sein du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) de Saint-Cyr-l'Ecole.
- 5- Adhésion au PASS Territorial du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne (C.I.G) pour la période 2015 – 2019.
- 6- Dispositif « BAFA citoyen » en direction des jeunes de la commune.
- 7- Tarification d'un séjour organisé par le service Jeunesse au Futuroscope (Vienne).
- 8- Modification du règlement intérieur du CMJ pour accueillir les enfants scolarisés en CM2.
- 9- Tarif accueil périscolaire du mercredi matin pour les enfants scolarisés dans des écoles n'appliquant pas la réforme des nouveaux rythmes scolaires.
- 10- Fixation du taux horaire des intervenants dans le cadre de la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).
- 11- Ecole Romain Rolland : demande de subvention exceptionnelle
- 12- Indemnités de fonction des élus.
- 13- Transfert et extension du multi-accueil.
- 14- Règlement intérieur du Conseil municipal.
- 15- Reversement de la Taxe Communale sur la consommation finale d'électricité à partir du 1er janvier 2015.
- 16- Convention avec EBS Le Relais pour occupation temporaire du domaine public.

17- Cession du terrain communal rue de l'Aérostation Maritime cadastré AC 118 et 119, en vue de la réalisation d'une résidence seniors.

Pour information : liste des décisions du Maire prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal du 27 mars 2008. Application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Saint-Cyr-l'École, le 2 octobre 2014

Le Maire,

Bernard DEBAIN